

Compte rendu de la réunion du bureau de l'Association Sportive du Golf du Val d'Amour du mardi 10 mai 2022

Présents : Jean Luc LEBLANC, Florence MAUPOIL, Armelle DUHIN, Jean Luc BAILLY, Jean Jacques BERTO, Léo BONNIN, Antoni DUHIN, Jean François GIET, Daniel LECOMTE, Remi REVEILLON, Olivier GAROSI

Ordre du jour

Approbation du compte rendu de la réunion du 11 mars 2022

Point sur le calendrier des compétitions

Situation du trou n° 8

Impressions sur l'état actuel du parcours

Questions et remarques diverses

Début de la réunion 18h00

1 Approbation du compte rendu de la réunion du 11 mars 2022

Le compte rendu est approuvé à la majorité des membres présents.

2 Point sur le calendrier des compétitions

Modification de la date de la compétition de l'Aéroport de Dole Tavaux. Elle devait se dérouler sur deux jours le 21 et le 22 mai, elle ne se déroulera que sur un jour le Dimanche 22 mai 2022.

Il est souhaité que la presse soit contacté avant chaque compétition ; surtout si elle est sponsorisée.

Cela concerne les épreuves suivantes :

- Garage CUYNET le 29 mai 2022
- Mucoviscidose le 5 juin 2022
- Cyclop le 12 juin 2022
- Intermarché le 19 juin 2022

Le Président se charge de prendre contact avec la presse locale.

3 Situation du trou n° 8

Jean Luc BAILLY fait le point de la situation. Il a rencontré le propriétaire du terrain voisin du trou n° 8. Il semble qu'il y a un contentieux lourd et ancien entre le golf et cette personne. Jean Luc BAILLY est quand même parvenu à faire comprendre au propriétaire qu'il avait des intérêts communs avec l'association. Il est décidé de convier ce monsieur à une prochaine réunion du bureau.

Jean Luc LEBLANC annonce la prix estimé de la passerelle du trou n° 8, environ 14000 €.

Une réunion entre l'association, le moulin, Grand Dole, Blue Green, Natura 2000 et la mairie de Parcey est indispensable et souhaitée avant le 25 mai 2022.

4 Impressions sur l'état actuel du parcours

Les membres présents trouve le parcours en très bon état avec une mention particulière sur l'excellente qualité des greens.

Jean Luc BAILLY propose de retirer les taules situées au niveau du point d'eau au départ du trou n° 2 et de réaliser un nivellement du terrain à la place.

Jean Luc LEBLANC en parlera au Directeur du Golf.

5 Questions et remarques diverses

Jean Luc LEBLANC informe qu'une rencontre est prévue pour le jumelage avec LAHR mais que la date n'est pas encore fixée.

Léo BONNIN relate les bons résultats des équipes de compétition. Il fait part du souhait des équipes de progresser et demande comment l'association et le golf peuvent contribuer à cette progression. Il nous fait part également d'une demande collective d'un encadrement par un Pro, en entraînement et lors des déplacements en compétition.

Jean Luc LEBLANC pose le problème de trois joueurs d'équipe qui sont à jour de leur cotisation ASGVA et licence, mais qui n'ont pas pris l'abonnement sur le Val d'Amour. Jean Jacques BERTO et Olivier GAROSI disent que ce n'est pas à l'association de régler ce problème.

Actuellement, les statuts de l'association ne permettent pas de les obliger à prendre cet abonnement.

Il est proposé une réunion de la commission sportive en septembre 2022 pour évoquer ce problème et peut être modifier les statuts en vu de l'Assemblée Générale.

Léo BONNIN propose une explication claire avec les intéressés plutôt que de modifier les statuts.

Daniel LECOMTE revient sur le manque de participation des membres du bureau et des équipes aux compétitions sponsorisées se déroulant au Val d'Amour.
Après concertation, il est décidé que chaque membre du bureau et chaque membre d'équipe devront participer à 4 compétitions sponsorisées sur le Golf du Val d'Amour.

Olivier GAROSI fait part du souhait du personnel d'accueil de Blue Green que lors des compétitions sur le club, surtout en cas de départs en shot gun, qu'un membre de l'association les aide à donner les cartes de scores.
Daniel LECOMTE fait remarquer qu'il y a un problème d'horaire de travail concernant les agents d'accueil.
Jean Luc LEBLANC rencontrera le Directeur du Golf.

Jean Luc Leblanc demande que les binomes soient effectifs.

La commission sportive se réunira prochainement.

La séance est levée à 19h00.